



# Offre d'accueil ENFANCE / JEUNESSE

**3/17 ans**

## VOUS RECHERCHEZ :

### P.2 Pour votre enfant âgé(e) de 3 à 11 ans révolus :

- ☯ Un mode de garde le matin avant la classe, autour du midi et le soir après la classe
- ☯ Un mode de garde le mercredi
- ☯ Un centre de loisirs pendant les vacances scolaires

### P.12 Pour votre enfant âgé(e) de 11 à 17 ans révolus :

- ☯ Des activités, animations et loisirs tout au long de l'année

## Le CIAS Arlysère

Le **Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'agglomération Arlysère** s'engage à répondre au mieux aux besoins des enfants et adolescents de 3 à 17 ans.

Il propose des **accueils périscolaires** sur le **territoire de la Haute Combe de Savoie** et des **centres de loisirs et des services Jeunesse** sur les **territoires de la Haute Combe de Savoie** et la **Basse Tarentaise**.

Ces prestations sont proposées par le CIAS d'Arlysère suite à un transfert de compétence de l'Enfance Jeunesse provenant de certaines communes du territoire. C'est pourquoi, d'autres communes comme Albertville et Ugine ont gardé cette compétence et proposent leurs propres services.

Enfin, pour les communes du Val d'Arly et du Beaufortain, ce sont les associations Vivre en Val d'Arly et l'Association d'Animation du Beaufortain qui les proposent, avec une participation aux financements du CIAS d'Arlysère.

## Les Associations

L'**Association d'Animation du Beaufortain** (AAB) est une association loi 1901. Elle a pour objet de contribuer au développement du Beaufortain et à l'amélioration de son cadre de vie. L'association propose en plus d'un **centre de loisirs pour les enfants et les adolescents habitants le Beaufortain**, des services et animations pour les seniors et la famille dans les domaines du social et de la culture.

**Vivre en Val d'Arly** (VVA) est une association de développement local au profit des habitants du Haut Val d'Arly. Elle propose des services et animations pour tous les âges, dans les domaines du social et de la culture. L'**association propose un centre de loisirs pour les enfants et les adolescents**, localisé à l'école de Notre Dame de Bellecombe en hiver et dans la salle polyvalente de Flumet le reste de l'année.

# LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SUR LA HAUTE COMBE DE SAVOIE

## C'est quoi ?

Il s'agit d'un temps d'accueil pendant la semaine pour les enfants de maternelle et de primaire le matin avant la classe, le midi et le soir après la classe.

### Le matin est une mise en route de la journée de l'enfant.

Cela se traduit par diverses activités comme des coins lecture, des jeux libres à l'intérieur (type Kapla, poupon, voiture etc.) ou à l'extérieur quand le temps le permet.

### Le midi est surtout consacré à la prise de repas.

Des activités sont proposées (jeux d'imagination, de construction, lecture etc.) avant ou après le repas.

### Le soir après la classe est un espace de détente pour l'enfant.

Il peut prendre son goûter et faire des jeux intérieurs ou extérieurs (jeux libres, bricolages, jeux de ballon à l'extérieur etc.).

A noter que ce temps n'a pas pour vocation d'être une étude. L'enfant peut faire ses devoirs en autonomie s'il le souhaite, mais nos animateurs ne sont pas habilités pour l'accompagner.

*Les prestations sont proposées par le service Enfance du CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère.*

## Modalité des prestations

Destinées aux enfants scolarisés dans chaque école maternelle et primaire de la Haute Combe de Savoie.

## Pour qui ?

4

5

## Pour quoi ?

Encadrer l'enfant avant, après la classe et à la pause méridienne.

Favoriser la coopération, le lien social et la créativité à travers les activités.

Répondre à une demande de garde hors des horaires scolaires.

L'inscription est ouverte tout au long de l'année scolaire en cours.

Le dossier d'inscription est à télécharger par les familles sur le site [www.arlysere.fr](http://www.arlysere.fr)

Tarifification à l'heure et en fonction du quotient familial.

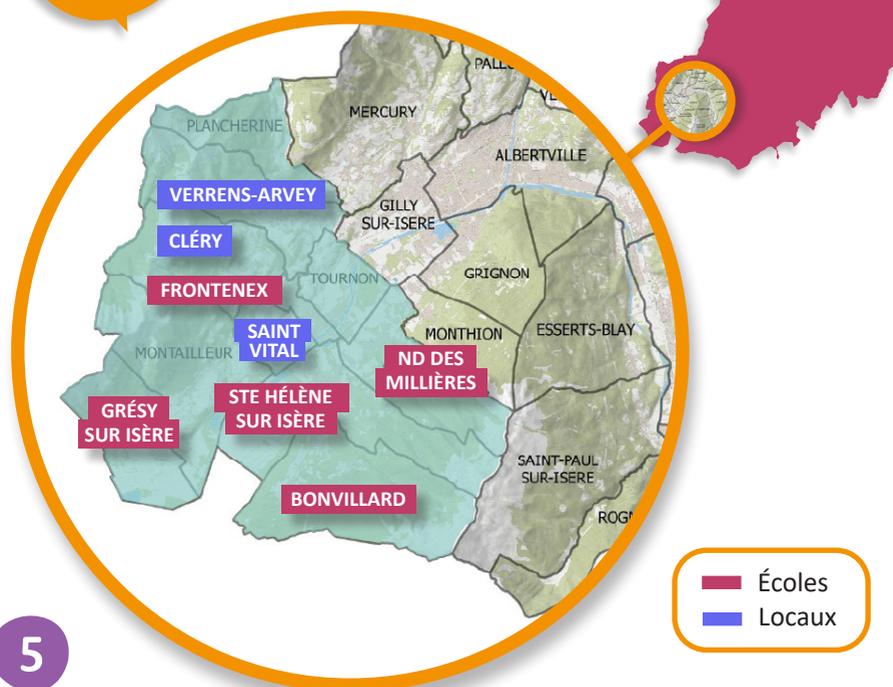
## Comment en bénéficier ?

## Où ?

Service Enfance du CIAS  
de la Communauté d'agglomération Arlysère

Tel : 09 61 66 12 27

Mail : [enfance.hcs@arlysere.fr](mailto:enfance.hcs@arlysere.fr)



3-11 ans

ACCUEILS  
PÉRISCOLAIRES

# LES CENTRES DE LOISIRS SUR LA HAUTE COMBE DE SAVOIE ET DE LA BASSE TARENTEISE

## C'est quoi ?

Les centres de loisirs accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans et leur proposent des activités les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Tout au long de l'année, les équipes d'animation proposent aux enfants des activités variées pour leur permettre d'explorer différentes thématiques.

Cela peut être divers jeux, des ateliers, mais aussi des temps libres et de repos essentiels à l'enfant.

Une sortie ou une activité avec un(e) intervenant(e) est proposée un jour fixe dans la semaine.

*Les prestations sont proposées par le service Enfance du CIAS de la Communauté d'agglomération Arlyserè.*

## Modalité des prestations

Destinées à tous les enfants scolarisés et âgés de 3 ans révolus à 11 ans, quel que soit leur lieu de résidence.

## Pour qui ?

Proposer des activités pédagogiques aux enfants.

Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous.

Favoriser la coopération, le lien social et la vie en collectivité.

Répondre à une demande de garde pendant les mercredis et les vacances scolaires.

## Pour quoi ?

## Comment en bénéficier ?

L'inscription est ouverte tout au long de l'année scolaire en cours.

Le dossier d'inscription est à télécharger par les familles sur le site [www.arlyserè.fr](http://www.arlyserè.fr)

Tarification à la journée ou à la demi-journée et en fonction du quotient familial.

## Où ?

Service Enfance du CIAS de la  
Communauté d'Agglomération Arlyserè

**Haute Combe de Savoie**

Tel : 09 61 66 12 27

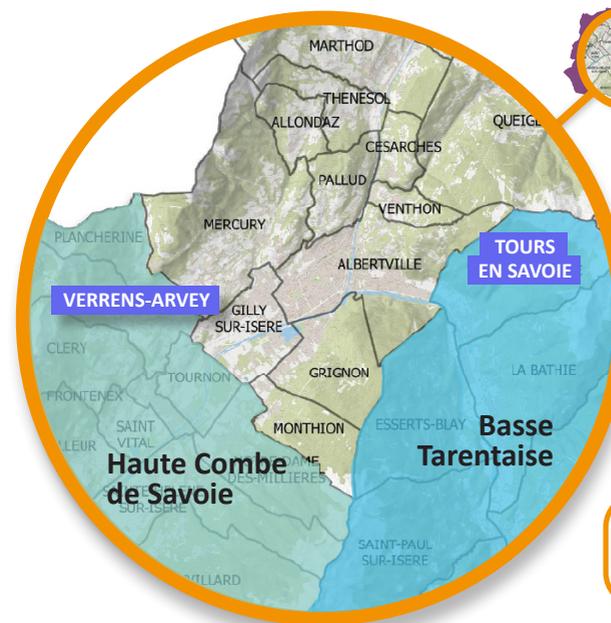
Mail : [enfance.hcs@arlyserè.fr](mailto:enfance.hcs@arlyserè.fr)

**Basse Tarentaise**

Tel : 06 10 28 30 48

Mail : [enfance.bt@arlyserè.fr](mailto:enfance.bt@arlyserè.fr)

Du lundi au vendredi, de 9h à 16h



Lieux d'accueil

3-11 ans

CENTRES  
DE LOISIRS  
HCS & BT

# LE CENTRE DE LOISIRS DANS LE BEAUFORTAIN



## C'est quoi ?

Les locaux de l'Association d'Animation du Beaufortain accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus et leur proposent des activités de loisirs à chaque période de vacances scolaires et un accueil les mercredis (périscolaire) toute l'année.

Tout au long de l'année, les équipes d'animations proposent aux enfants des activités variées pour leur permettre d'explorer différentes thématiques.

Cela peut être divers jeux, des ateliers, mais aussi des temps libres et de repos essentiels à l'enfant.

L'association propose également des séjours de vacances (camps) et des stages durant l'été.

*Les prestations sont proposées par l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB), co-financée par le CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère.*

## Modalité des prestations

Destinées aux enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans révolus, habitants les communes d'Arêches-Beaufort, Hauteluze, Queige et Villard-sur-Doron.

## Pour qui ?

Proposer des activités pédagogiques aux enfants.

Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous.

Favoriser la coopération, le lien social et la vie en collectivité.

Répondre à une demande de garde pendant les vacances scolaires.

## Pour quoi ?

8

9

## Comment en bénéficier ?

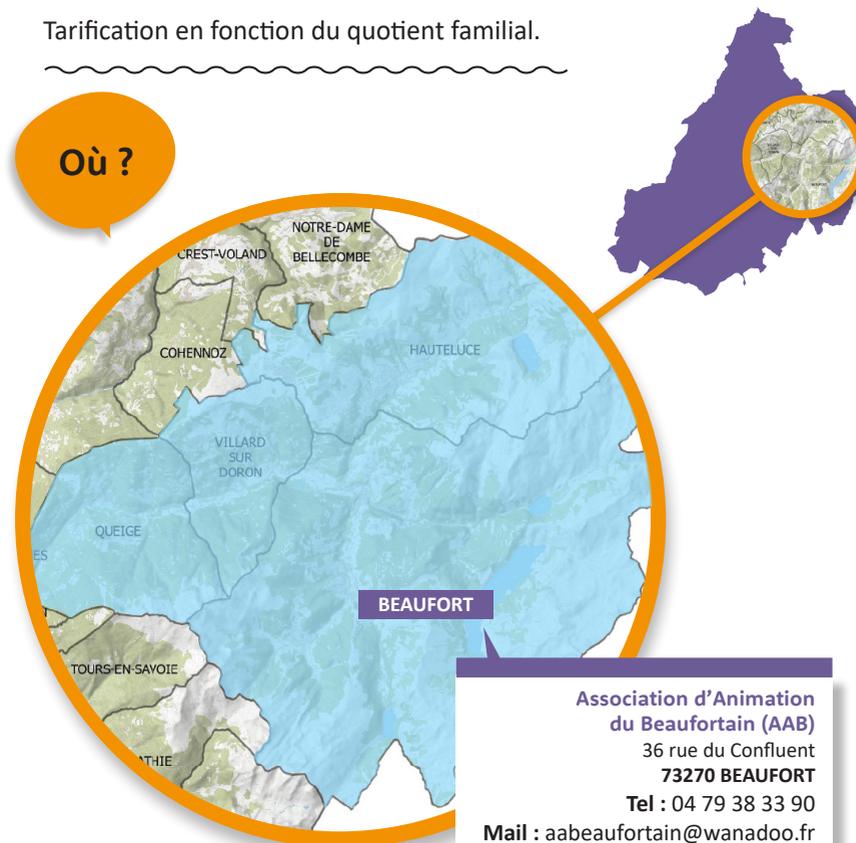
L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire.

L'inscription doit avoir lieu avant l'arrivée de l'enfant à l'accueil de loisirs. Elle est libre selon les besoins : à la journée ou à la demi-journée, sauf lors de sorties.

Le dossier d'inscription doit être retiré à l'AAB ou téléchargé sur le site [www.aabeaufortain.org](http://www.aabeaufortain.org), puis complété et retourné.

Tarification en fonction du quotient familial.

## Où ?



Association d'Animation  
du Beaufortain (AAB)  
36 rue du Confluent  
73270 BEAUFORT  
Tel : 04 79 38 33 90  
Mail : aabeaufortain@wanadoo.fr

## Accueil du public :

Du **lundi au mercredi** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le **jeudi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le **vendredi** de 8h30 à 12h00

3-11 ans  
CENTRE  
DE LOISIRS  
BEAUFORTAIN

## C'est quoi ?

L'accueil de loisirs Lou Croué accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans et leur proposent des activités pendant les vacances scolaires, sauf celles de Noël.

Pendant ces périodes, les équipes d'animation proposent aux enfants des activités variées pour leur permettre d'explorer différentes thématiques. Les enfants ont également un temps de repos et de détente alloués entre chaque activité.

Ces activités se répartissent en 3 formules :

### La formule loisirs :

L'accueil de loisirs propose des activités diverses et variées : sports, grands jeux, ateliers créatifs, rencontres, randos, spectacles, constructions, réalisations de spots radio ou accrobranche.

### La formule mini-camps :

Encadrés par deux animateurs, les enfants partent pour plusieurs jours en campement ou sur le centre pour découvrir ou se perfectionner sur un thème.

### La formule stage :

Il est également possible d'inscrire les enfants pour un stage sur une thématique particulière pendant plusieurs jours. Dans la majorité des cas, ils sont encadrés par un(e) intervenant(e) professionnel(le) ou un bénévole.

Enfin, l'Association Vivre en Val d'Arly met à disposition des familles une garderie le matin et le soir avant le début des activités.

*Les prestations sont proposées par l'Association Vivre en Val d'Arly, avec la participation aux financements du CIAS de l'agglomération Arlysère.*

## Modalité des prestations

Destinées à tous les enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans révolus, quel que soit leur lieu de résidence.

Pour certaines prestations, le nombre de places est limité et la priorité est donnée aux enfants habitants sur le territoire d'Arlysère et de Praz sur Arly.

Pour qui ?

10

11

Pour quoi ?

Proposer des activités pédagogiques aux enfants.

Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous.

Favoriser la coopération, le lien social et la vie en collectivité.

Répondre à une demande de garde pendant les vacances scolaires.

L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire.

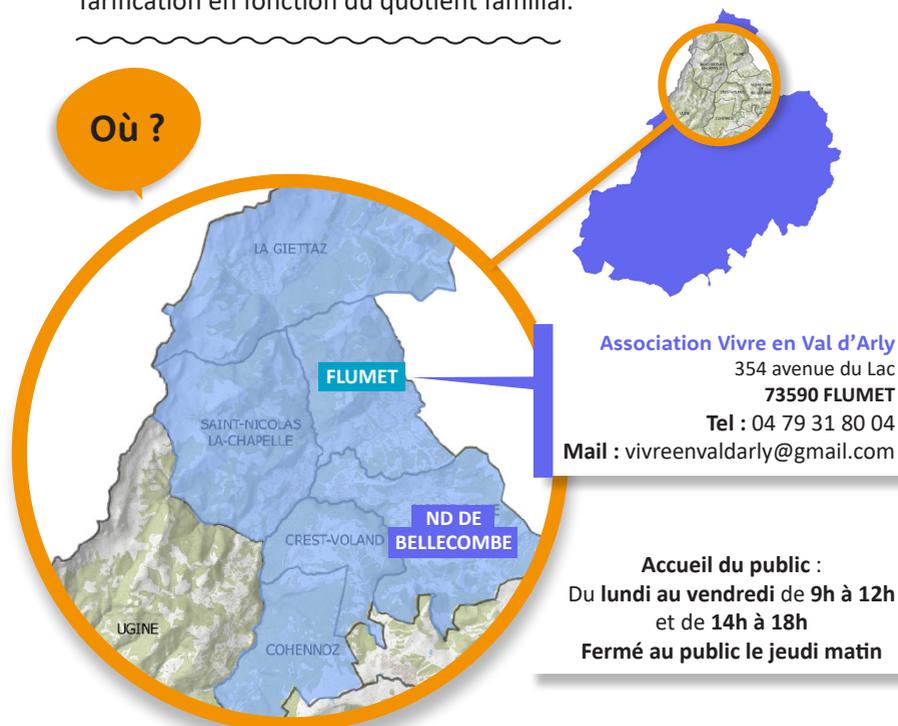
Le dossier d'inscription peut être retiré à l'association à Flumet ou sur internet sur [www.vivre-en-valdarly.fr](http://www.vivre-en-valdarly.fr), complété et retourné.

Après acceptation du dossier et selon le calendrier des inscriptions, les familles peuvent inscrire leurs enfants aux activités.

Tarification en fonction du quotient familial.

Comment en bénéficier ?

Où ?



Accueil  
Printemps, Été et Automne  
Accueil hiver

**ACCUEILS PÉRISCOLAIRES  
ET CENTRES DE LOISIRS**  
du Pays d'Albertville

Les accueils périscolaires et les centres de loisirs de ce territoire sont gérés par les communes.

**ACCUEILS PÉRISCOLAIRES**  
CIAS de la Communauté  
d'agglomération Arlysère

Sur la Haute Combe de Savoie :

Tél : 09 61 66 12 27

Mail : [enfance.hcs@arlysere.fr](mailto:enfance.hcs@arlysere.fr)

Du lundi au vendredi, de 9h à 16h

**VERRENS  
- ARVEY**

**TOURNON**

**TOURS  
EN SAVOIE**

**FLUMET**

**BEAUFORT**

**CENTRE DE LOISIRS ET SERVICE JEUNESSE**

Association Vivre en Val d'Arly

Adresse : 354 avenue du Lac, 73590 FLUMET

Tél : 04 79 31 80 04

Mail : [vivreenvaldarly@gmail.com](mailto:vivreenvaldarly@gmail.com)

Accueil du public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermé au public le jeudi matin

**ACCUEILS  
PÉRISCOLAIRES**  
Beaufortain - Val d'Arly  
Basse Tarentaise

Les accueils périscolaires  
de ces territoires sont  
gérés par les communes.

**CENTRE DE LOISIRS ET SERVICE JEUNESSE**

Association d'Animation du Beaufortain

Adresse : 36 rue de Confluent 73270 BEAUFORT

Tél : 04 79 38 33 90

Mail : [aabeaufortain@wanadoo.fr](mailto:aabeaufortain@wanadoo.fr)

Accueil du public :

Du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00

**CENTRE DE LOISIRS ET SERVICE JEUNESSE**

CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère

Sur la Haute Combe de Savoie :  
Tél : 07 76 58 50 01 / 06 04 52 13 59  
Mail : [enfance.hcs@arlysere.fr](mailto:enfance.hcs@arlysere.fr)

Sur la Basse Tarentaise :  
Tél : 06 12 16 15 12  
Mail : [enfance.bt@arlysere.fr](mailto:enfance.bt@arlysere.fr)  
[jeunesse.bt@arlysere.fr](mailto:jeunesse.bt@arlysere.fr)

Pour le service Enfance : Du lundi au vendredi, de 9h à 16h  
Pour le service Jeunesse : Du mardi au samedi de 10h à 18h

**LÉGENDE :**



Centres de loisirs

Accueils périscolaires  
gérés par le CIAS Arlysère

# LES SERVICES JEUNESSE SUR LA HAUTE COMBE DE SAVOIE ET DE LA BASSE TARENTEISE

## C'est quoi ?

Les services Jeunesse accueillent les adolescents âgés de 11 ans révolus à 17 ans les mercredis après-midi, les vendredis soirs, le samedi et les vacances scolaires sur le territoire de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise.

L'équipe Jeunesse s'appuie sur un projet pédagogique complet pour les adolescents : apprendre à être autonome et à prendre des responsabilités ; accès aux activités sportives, culturelles et de pleine nature ainsi que la construction de son parcours citoyen.

Les adolescents peuvent être aussi sollicités pour les animations de village.

Les animateurs Jeunesse donnent aussi la possibilité aux adolescents de préparer des séjours avec eux. Des temps d'échanges sont prévus aux pauses méridiennes dans les collèges de Saint-Paul, Pierre Grange et Frontenex.

Les séjours restent en grande partie dans la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les prestations sont proposées par le service Jeunesse du CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère.

## Modalité des prestations

Destinées aux jeunes âgés de 11 ans révolus à 17 ans, collégiens et lycéens, quel que soit leur lieu de résidence.

## Pour qui ?

## Pour quoi ?

Favoriser l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiative chez les adolescents.

Favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous.

Favoriser l'esprit de groupe et la vie en collectivité.

Accompagner les jeunes dans leurs difficultés scolaires.

Proposer aux jeunes un lieu ressource pour recevoir de l'aide.

Répondre aux besoins des jeunes en termes d'accompagnement de projet.

## Comment en bénéficier ?

L'inscription est ouverte tout au long de l'année scolaire en cours.

Le dossier d'inscription est à télécharger par les familles sur le site [www.arlyserre.fr](http://www.arlyserre.fr)

Tarifcation selon l'activité et en fonction du quotient familial.

Service Enfance du CIAS de la  
Communauté d'agglomération Arlysère

Haute Combe de Savoie

Tel : 07 76 58 50 01 / 06 04 52 13 59

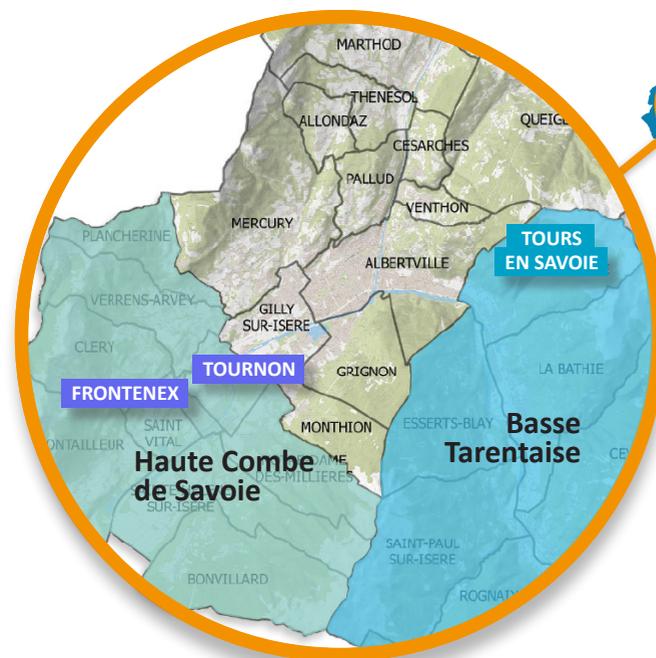
Basse Tarentaise

Tel : 06 12 16 15 12

Mail : [jeunesse.bt@arlyserre.fr](mailto:jeunesse.bt@arlyserre.fr)

Du mardi au samedi, de 10h à 18h

## Où ?



Accueil pour les communes de la Basse Tarentaise.

Points de rassemblement pour les communes de la Haute Combe de Savoie.  
(pas de locaux dédiés pour ce secteur).

11-17 ans

SERVICES  
JEUNESSE  
HCS & BT

# LE SERVICE JEUNESSE DANS LE BEAUFORTAIN



## C'est quoi ?

L'Association d'Animation du Beaufortain accueille les adolescents âgés de 11 ans révolus à 17 ans pendant les périodes et vacances scolaires.

L'équipe encadrante s'appuie sur un projet pédagogique et propose plusieurs activités en fonction de la période :

**Pendant les vacances scolaires**, l'association propose des activités de loisirs et met en place des séjours.

**En période scolaire**, elle propose d'accompagner des projets jeunes et met en place des Chantiers Jeunes.

Elle accompagne également les jeunes et jeunes adultes (16-25 ans) qui le souhaitent pour : la rédaction de leur CV et lettres de motivation en lien avec la Mission locale d'Albertville, ainsi que la mise en place de divers projets.

Enfin, l'association accompagne les jeunes saisonniers en lien avec la Maison France Service de la structure (présence au forum des saisonniers).

*Les prestations sont proposées par l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB), co-financée par le CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère.*

## Modalité des prestations

Destinées aux jeunes scolarisés âgés de 11 ans révolus à 17 ans. Mais aussi pour les jeunes adultes pour certains programmes.

## Pour qui ?

## Pour quoi ?

Favoriser l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiative chez les adolescents.

Permettre aux jeunes de créer divers projets et initiatives.

Permettre aux jeunes d'être curieux en favorisant l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous.

Favoriser l'esprit de groupe et la vie en collectivité.

Favoriser la confiance en soi et le lien social en soutenant le passage de l'enfance à l'adolescence et ainsi de créer du lien intergénérationnel.

16

17

## Comment en bénéficier ?

L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire.

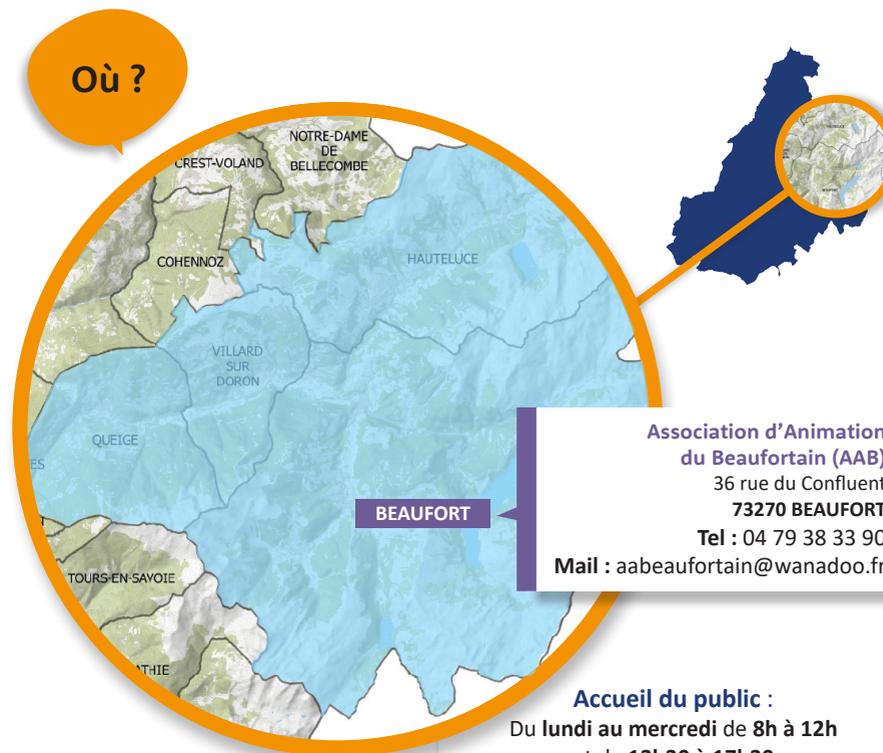
L'inscription doit avoir lieu avant l'arrivée de l'adolescent à l'accueil de loisirs et est valable par année scolaire.

L'inscription se fait à la journée ou à la soirée en fonction des activités de loisirs. L'inscription aux séjours se fait sur la totalité du séjour.

**Le dossier d'inscription doit être retiré à l'AAB puis complété et retourné.**

Tarifcation en fonction du quotient familial. Un supplément peut être demandé selon l'activité (se renseigner au moment de l'inscription).

## Où ?



Association d'Animation du Beaufortain (AAB)  
36 rue du Confluent  
73270 BEAUFORT  
Tel : 04 79 38 33 90  
Mail : aabeaufortain@wanadoo.fr

## Accueil du public :

Du lundi au mercredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30

Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h

## Lieux selon les activités :

Activités de loisirs à la journée : départ des locaux de l'AAB

Activités en soirée : dans le local jeunes de l'AAB

Les séjours : départ de Beaufort

11-17 ans

SERVICE  
JEUNESSE  
BEAUFORTAIN

# LE SERVICE JEUNESSE DANS LE VAL D'ARLY



## C'est quoi ?

L'accueil de loisirs Lou Croué propose aux adolescents de 11 à 17 ans de se retrouver pour des sorties culturelles, ludiques ou sportives et des soirées animées tout au long de l'année ! Ces sorties sont encadrées par un(e) animateur(ice) jeunesse.

Une fois par semaine, l'animateur(ice) se rend au foyer du collège Émile Allais pour passer le temps du midi avec les adolescents. Il/Elle peut renseigner sur le programme Jeunes ou juste proposer un temps d'échange et de partage d'idées.

Les prestations sont proposées par l'Association Vivre en Val d'Arly, avec la participation aux financements du CIAS de l'agglomération Arlysère.

## Modalité des prestations

Destinées aux jeunes scolarisés âgés de 11 à 17 ans révolus, quel que soit leur lieu de résidence.

Pour certaines prestations, le nombre de places est limité et la priorité est donnée aux jeunes habitants sur le territoire d'Arlysère et de Praz sur Arly.

## Pour qui ?

## Pour quoi ?

Proposer des activités de loisirs sur le Val d'Arly ou plus loin.

Soutenir les initiatives et suivre les projets des jeunes.

Aller à la rencontre des jeunes de chaque village et encourager le lien social.

Accompagner les jeunes dans leur quotidien.

## Comment en bénéficier ?

L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire.

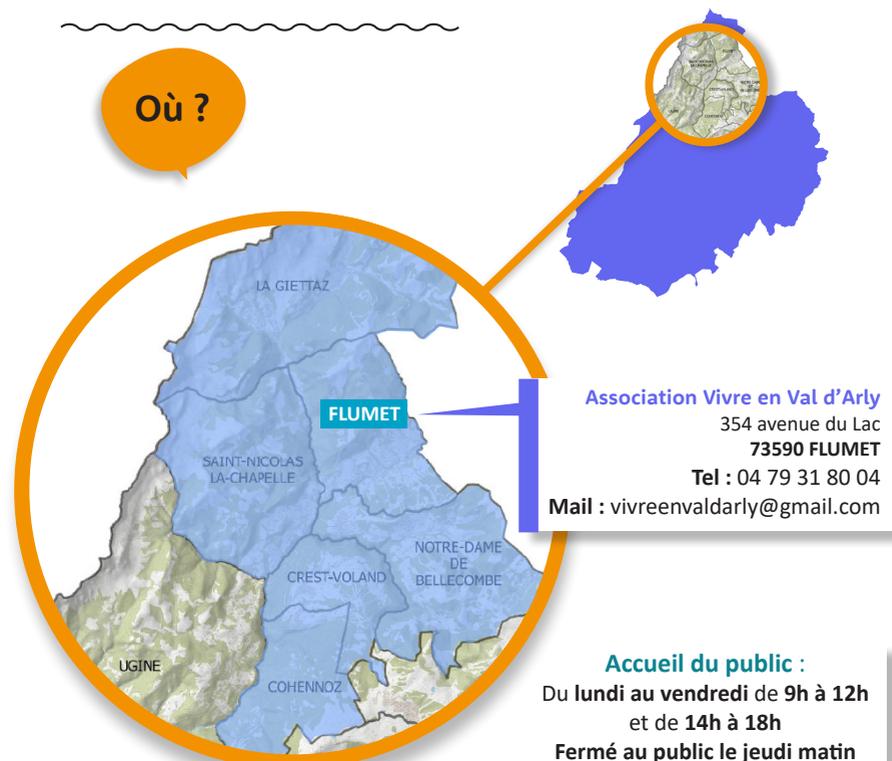
L'inscription est ouverte tout au long de l'année et se fait à la journée.

Le dossier d'inscription peut être retiré au local de l'association à Flumet ou sur internet à [www.vivre-en-valdarly.fr](http://www.vivre-en-valdarly.fr), puis complété et retourné.

Après accaptation du dossier et selon le calendrier des inscriptions, les familles peuvent inscrire leurs enfants aux activités.

Tarification en fonction du quotient familial.

## Où ?



Association Vivre en Val d'Arly  
354 avenue du Lac  
73590 FLUMET  
Tel : 04 79 31 80 04  
Mail : [vivrevaldarly@gmail.com](mailto:vivrevaldarly@gmail.com)

Accueil du public :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h  
Fermé au public le jeudi matin

## Lieux selon les activités :

Les activités se font soit au départ du local de l'association à Flumet, soit directement sur le lieu des sorties.

Dans la limite des places disponibles et sur réservation.

# Financements

## Les associations

L'Association d'Animation du Beaufortain est une association loi 1901 financée par le CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère, la CAF de la Savoie, le Conseil Général de la Savoie, la MSA des Alpes du Nord, l'État et la participation des habitants.



L'association Vivre en Val d'Arly bénéficie du soutien et de l'aide du CIAS de la Communauté d'agglomération Arlysère, de la CAF de la Savoie, du Conseil Départemental de la Savoie, de la Préfecture de la Savoie, des Services Jeunesse et Sports de la Savoie, de l'État, de la Fédération des Centres Sociaux et de la Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.



Vivre en Val d'Arly  
Association d'animation socio-culturelle

## Le Contrat Enfance Jeunesse CAF de la SAVOIE

Le contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement de la CAF qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans sur un territoire donné. Il coordonne les politiques Enfance et Jeunesse.

La CAF apporte un soutien financier, qui est déduit du coût des prestations Familles.



## La Convention PSO CAF de la SAVOIE

En complément du Contrat Enfance Jeunesse, le CIAS Arlysère a une Convention de prestation de service ordinaire (PSO) avec la CAF. L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles aux revenus modestes, notamment au travers d'une politique tarifaire adaptée. Ce soutien financier est, lui aussi, déduit du coût des prestations Familles.

## Le Contrat Territorial Jeunesse

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, le Département accompagne le territoire pour la mise en œuvre de ses actions auprès de la Jeunesse.

Ce soutien financier vise à accompagner le programme d'actions du territoire, par le biais d'une subvention annuelle.

À destination des 11-17 ans, ce soutien financier est déduit du coût des prestations Familles

des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce PEdT permet l'accès au Plan Mercredi.

## Le Plan Mercredi

Cette convention définit les obligations de la collectivité pour la mise en place de la charte Qualité. Cette charte organise l'accueil des mercredis autour de différents axes : complémentarité avec les temps périscolaires, inclusion des enfants porteurs de handicap, proposition d'activités riches et variées.

Les acteurs sont le DASEN, le Préfet, la CAF et la collectivité.

La CAF apporte un soutien financier en bonifiant les nouvelles heures du mercredi matin (suite à la suppression de la semaine à 4 jours et demi).



## Le PEdT (Projet Éducatif Territorial)



Le Projet Éducatif Territorial est une convention entre plusieurs acteurs : le DASEN, le Préfet, la CAF et la collectivité. Il établit le cadre dans lequel les activités périscolaires sont organisées.

Il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect



ET TOUTES LES INFOS SUR LE WEB

[www.arlyserre.fr](http://www.arlyserre.fr)

CIAS  > Pôle Enfance Jeunesse



Action soutenue par l'Union Européenne au titre du PC Interreg V France – Italie et du Fond Européen de Développement Régional – FEDER dans le cadre du projet simple SocialLab issu du PITER GRAIES LAB

